

RELEVÉ DE SITUATION du 17/09/2025
Campagne 2023

GAEC DE FERRIERES

Numéro Pacage : 046016470

Numéro Siret : 44035803400013

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 17/09/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total négatif de -219,75 €, ce qui traduit un trop perçu sur des montants versés précédemment.

Une première partie ci-après vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Une partie POUR INFORMATION vous présente ensuite le détail des montants dus à l'ASP au titre de la présente opération de paiement et le cas échéant au titre des opérations précédentes. .

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETERMINATION DU TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Montant total de vos aides directes de la campagne 2023 pris en compte pour la présente opération de paiement (1) **45 455,04 €**

RAPPEL du montant de vos aides directes déjà pris en compte lors de l'opération de paiement précédente en date du 27/06/2024 (2) **45 674,79 €**

(ce montant correspond au montant total de vos aides directes pris en compte dans votre précédent relevé de situation de la campagne 2023)

D'où Montant total pour la présente opération de paiement (3) **-219,75 €**
(correspond à la différence entre (1) et (2))

Dans le détail :

Aide	SITUATION PRECEDENTE (2)	SITUATION ACTUELLE (1)	DIFFERENCE (3)
Légumineuses : fourragères	1 597,70 €	1 597,70 €	0,00 €
Aides découplées - paiement de base	15 807,75 €	15 807,75 €	0,00 €
Aides découplées - paiement redistributif	5 241,60 €	5 241,60 €	0,00 €
Aides découplées - écorégime	8 825,05 €	8 825,05 €	0,00 €
Aides découplées - aide complémentaire JA	4 469,00 €	4 469,00 €	0,00 €
ICHN Base	7 683,14 € (acompte 85,00 %)	7 463,39 €	-219,75 €
Assurance récolte	2 050,55 €	2 050,55 €	0,00 €
TOTAL	45 674,79 €	45 455,04 €	-219,75 €

TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

-219,75 €

POUR INFORMATION : MONTANTS DUS ET MONTANTS EN ATTENTE

MONTANTS DUS A L'ASP A LA DATE DU 17/09/2025

Montant dû au titre de la présente opération de paiement	219,75 €
Montant dû par ailleurs	0,00 €

Montant total restant dû après la présente opération de paiement	219,75 €
(correspond au total du montant dû au titre de la présente opération de paiement et du montant dû par ailleurs)	

Le montant restant dû après ce paiement sera récupéré prioritairement par compensation sur les prochains paiements en votre faveur, quelle que soit la campagne (il pourra s'agir d'une autre campagne que 2023) et pourra sinon faire l'objet d'un courrier spécifique demandant son remboursement.

Pour une information plus complète sur les montants dus, vous pouvez consulter dans votre espace personnel TELEPAC la rubrique « Mes données et documents - Sommes dues à l'ASP ».

ANNEXE : VALORISATION DU MONTANT DE VOS AIDES

AIDES DU PREMIER PILIER

AIDES DECOUPLEES

Aide	Surface retenue	Nombre de DPB activés*	Nombre de DPB activés à payer**	Valeur moyenne des DPB déclarés	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE DE BASE AU REVENU	131,13 ha	131,95	131,13	125,85 €	16 502,71 €	15 807,75 €

* Le nombre de DPB activés correspond au nombre de DPB nécessaires pour couvrir la surface retenue. Si la surface retenue est supérieure au nombre de DPB détenus, tous les DPB sont activés. Si la surface retenue est inférieure au nombre de DPB détenus, le dernier DPB (ou la dernière fraction de DPB) activé est considéré comme activé en entier.

**Le nombre de DPB activés à payer correspond au minimum entre la surface retenue et le nombre de DPB activés.

Aide	Surface retenue *	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE REDISTRIBUTIVE AU REVENU	104,00 ha	50,40	5 241,60 €	5 241,60 €

* La surface retenue pour le paiement redistributif correspond au nombre de DPB activés plafonné à 52 (avec application de la transparence pour les GAEC)

Aide Ecoregime	Surface retenue	Niveau retenu	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Voie des pratiques	131,13 ha	Niveau supérieur	67,30	8 825,05 €	8 825,05 €
TOTAL				8 825,05 €	8 825,05 €

Aide	Montant forfaitaire par exploitation	Montant avant réduction (*)	Montant après réduction
AIDE COMPLEMENTAIRE AU REVENU POUR LES JEUNES AGRICULTEURS	4 469,00 €	4 469,00 €	4 469,00 €

* Montant forfaitaire par exploitation avec application de la transparence pour les GAEC totaux.

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES DECOUPLEES :

TOTAL DE VOS AIDES DECOUPLEES AVANT REDUCTION	35 038,36 €
Réduction pour plafonnement budgétaire	-694,96 €

Montant de vos aides découplées après réduction(s) **34 343,40 €**

AIDES COUPLEES VEGETALES

	Surface retenue (ha)	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Aide aux légumineuses fourragères en zone de plaine et de piémont	12,29	130,00	1 597,70 €	1 597,70 €
Total			1 597,70 €	1 597,70 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES COUPLEES VEGETALES :

Montant de vos aides couplées végétales après réduction(s) **1 597,70 €**

AIDES DU SECOND PILIER

ICHN

Catégorie de surface	Surface primable (ha)	Premiers hectares			Hectares suivants			Part fixe			Montant total
		Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	
	A	B	C	D=BxC	E	F	G=ExF	H	I	J=HxI	K=D+G+J
Surfaces fourragères	48,50	25,00	110,00	2 750,00	23,50	72,91	1 713,31	48,50	69,96	3 392,90	7 856,21 €
TOTAL	/	/	/	2 750,00	/	/	1 713,31	/	/	3 392,90	7 856,21 €

* montant ajusté

Réduction pour plafonnement budgétaire -392,82 €

Montant de votre ICHN après réduction(s) 7 463,39 €

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 65,00 % (Feader) 4 851,20 €

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 35,00 % 2 612,19 €

AIDE A L'ASSURANCE RECOLTE

Numéro du contrat	Regroupement de culture	Montant de cotisation retenu	Pourcentage de prise en charge	Montant
000012074014908	Assurance récolte - Taux unique	2 929,35	70,00	2 050,55 €
Total				2 050,55 €

Montant de votre aide à l'assurance récolte 2 050,55 €

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 52,00 % (Feader) 1 066,28 €

Fonds national de gestion des risques en agriculture 48,00 % 984,27 €

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT CE RELEVÉ DE SITUATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DDT 46.**